

La biodiversité au cœur des entreprises

par Maxime Vanongeval

Le 21 avril 2017, de nombreuses personnalités de la biodiversité ont assistés à la conférence "Biodiversity at the heart of Business. Which perspectives for our companies?". Cette évènement était organisée par le SPF santé publique et le Vlaamse Overheid - Departement Omgeving.

La conférence a débuté avec des acteurs mondiaux et européens, qui ont souligné l'état préoccupant dans lequel la biodiversité se trouve. Ils ont ensuite souligné les efforts réalisés et les négociations internationales qui traitent de ce sujet. Il est apparu que l'Union Européenne semble la plus impliquée dans ces démarches et considère que les entreprises doivent être partie prenante pour limiter la dégradation des écosystèmes naturels.

Après cet aperçut général de la situation, plusieurs entreprises sont venues présenter des cas concrets de mesures en faveur de la nature. Ces mesures sont aussi bien directes (mise au vert de parcelles, pose d'hôtels à insectes, de nichoirs, etc.) que indirectes. Les mesures indirectes concernent les projets où la biodiversité n'est pas la première priorité mais où elle bénéficie des mesures et joue un rôle important malgré tout (par exemple dans l'architecture des projets ou encore dans la gestion d'entreprises).



Présentation des projets et mesures concrètes prises

En début d'après-midi, ce sont les autorités régionales et fédérales qui ont présentées les différentes mesures et outils permettant de favoriser la biodiversité au sein des entreprises. Les différents instruments présentés sont les suivants:

- 2B Connect pour la région flamande.
- Réseau Wallonie Nature pour la région wallonne.
- Resilience Design pour la région bruxelloise
- Interface Web d'aide à l'action biodiversité pour le fédéral.
- Towards a toolkit for sourcing while respecting Biodiversity également pour le fédéral.

A ces différents outils est venu s'ajouter la Stratégie BeBiodiversity, mettant en avant les organisations pionnières qui s'engage pour le respect de la nature.



Cérémonie du lancement de la stratégie BeBiodiversity avec la ministre Marghem

Une fois la cérémonie de signature terminée, un débat a eu lieu entre différents acteurs. Les entreprises et les ONG ont pu s'exprimer sur le sujet ainsi que les syndicats. Il en est ressorti que le monde du travail ne veut pas de réglementation supplémentaire en la matière. Les entreprises jugeant inutile et contre-productif de tels mesures, alors que les associations étaient plus partisans de cela afin de forcer la main aux récalcitrants. Les entreprises mettent en avant les initiatives déjà prises par elles-mêmes et leurs fédérations dans le sens de la protection de la nature.

La journée se clôturera avec la présentation par un des [SDG Voices ou ambassadeurs des SDGs](#). Erik Grietens du Bond Beter Leefmilieu (membre de The Shift) soulignait que la protection de la biodiversité englobe la quasi-totalité des SDGs et qu'il est donc primordial que celle-ci soit au cœur des actions en faveur des objectifs du développement durable.

En conclusion, la notion de biodiversité au sein du monde du travail semble de moins en moins floue. Les institutions plaident et fournissent outils et labels pour promouvoir une gestion durable au sein des entreprises mais ne semblent pas enclines à légiférer sur la question. La complexité de la compréhension et le manque de critères d'évaluation sont les deux freins importants en plus du lobbying.